

COMMUNE DE NIDERVILLER

Conseillers élus : 15  
en exercice : 13  
Membres présents : 8  
Membres absents : 5  
Procurations : 3

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DU 10 AVRIL 2025**

Le Conseil Municipal de la commune de NIDERVILLER s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances après convocation du 04 avril 2025 sous la présidence de Madame Marie-Véronique BUSCHEL, Maire. Madame La Maire soumet au vote le procès-verbal du Conseil Municipal précédent qui s'est tenu le 26 mars 2025. L'assemblée approuve à l'unanimité.

Madame la Maire propose de passer au vote du secrétaire de séance.

**Membres présents** : MM. Fabien HENRY - Mathieu POIROT - Mmes Audrey FROEHLICH - Mylène FAUL - M. Gérard MICHEL - Frédéric SCHERRER - Mme Marjorie ZIMMERMANN

**Absents excusés** : M. Yannis BLAISE donne procuration à M. Frédéric SCHERRER  
Mme Marie-Françoise CHIROL donne procuration à Mme Mylène FAUL  
M. Philippe PIERRON donne procuration à Marie-Véronique BUSCHEL

**Absents** : M. Damien GUENAIRE ; Mme Marine FRISSON

**Quorum** : atteint

**Secrétaire de séance** : M. Mathieu POIROT

**Type de scrutin**: ordinaire

**Délibération n° 2025D1004-02**

**Objet**: Affectation du résultat de l'exercice 2024 Budget Commune

Le Conseil Municipal vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2024, en adoptant le compte administratif qui fait apparaître :

Reports :

Pour Rappel : Déficit reporté de la section Investissement de l'année antérieure :

**- 140 643,33 €**

Pour Rappel : Excédent reporté de la section de Fonctionnement de l'année antérieure :

**+ 198 833,55 €**

Soldes d'exécution :

Un solde d'exécution de la section d'investissement de : 79 382,01 €

Un solde d'exécution de la section de fonctionnement de : 151 330

Envoyé en préfecture le 07/05/2025

Reçu en préfecture le 07/05/2025

Publié le

ID : 057-215705054-20250410-2025D100402-DE

Restes à réaliser : Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :

En dépenses pour un montant de : 29 958,40 €

En recettes pour un montant de : 0.00 €

Besoin net de la section d'investissement :

Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à : 90 069,59 €

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par l'assemblée délibérante, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section.

Compte 1068 :

Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) : 90 069,59 €

Ligne 002 :

Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) : 60 111,19 €

Délibération adoptée avec 9 voix pour et 2 abstentions.


La Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché sous forme électronique sur notre site internet,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Strasbourg dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Publiée et transmise au Sous-Préfet, le 15 avril 2025.

La Maire,

Marie-Véronique BUSCHEL



La secrétaire de séance,

Mathieu POIROT

